



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## lois de financement de la sécurité sociale

Question écrite n° 69767

### Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire, sur le rapport de la Cour des comptes de septembre 2014 sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale. La Cour des comptes recommande de procéder à cette occasion à la fusion des régimes de retraite de base des commerçants et des artisans. Elle lui demande de bien vouloir préciser si le Gouvernement entend suivre cette recommandation.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Le Callennec](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 69767

**Rubrique :** Finances publiques

**Ministère interrogé :** Commerce, artisanat, consommation et économie sociale

**Ministère attributaire :** Action et comptes publics

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [25 novembre 2014](#), page 9724

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)